

Ville de LABENNE

Projet Educatif de Territoire

2021-2024



Correspondance

Elu en Charge du Projet : **COLOMES Olivier**

Fonction : **Adjoint à l'éducation et aux affaires scolaires**

Contact : 06.17.99.22.24

Coordination du Projet : **Bastide Sylvain**

Fonction : **Responsable service jeunesse**

Contact : **06.08.21.78.68 – 05.59.45.68.66 / espacejeunes@ville-labenne.fr**

Sommaire

Note d'intention et principes constructifs

1- Situation et contexte local

- Éléments de diagnostic
- Evaluation du projet 2018-2021
- Capitalisation et enjeux issus de l'évaluation

2- Périmètre et axes opérationnels du Pedt

- Organisation des temps de l'enfant
- axes et Objectifs

3- Gouvernance et suivi du PEdT

- Pilotage et gouvernance
- Suivi et évaluation

ANNEXES

Plan Mercredi

Note d'intention et principe constructif

La Ville de Labenne au travers de son Projet Educatif de Territoire entend se donner les moyens de relever un triple défi :

- Le défi de la coéducation, pour la prise en compte et l'articulation des différents temps et lieux de vie des enfants et jeunes sur leur territoire.
- Le défi de la participation et de la synergie des acteurs éducatifs à la construction au développement et à l'évaluation des actions menées dans le domaine de l'éducation.
- Le défi de la réussite éducative et de l'accueil de tous par un ciblage efficient des ressources institutionnelles, associatives, parentales.

La commune de Labenne dispose des compétences dans les champs, scolaires, éducatifs, culturels, sportifs et sociaux nécessaires au pilotage d'un PEdT en qualité de maitre d'ouvrage et d'en assurer la maitrise d'œuvre.

Le projet se nourrit des qualités intrinsèques du territoire, des partenariats institutionnels comme informels dans l'optique d'accompagner les familles, les enfants et les jeunes dans la construction de parcours éducatifs capacitant et autonomisant.

Notre ambition est marquée par la transversalité, associant simultanément les temps de vie des enfants (Famille, Ecole, Temps Pré, Péri, Extra et Postcolaires) à l'environnement, la citoyenneté, l'engagement et la participation de tous.

Notre PEdT est un dispositif ouvert, il intègre une logique de temporalité permettant une adaptation depuis les objectifs présents et attendus vers ceux non identifiés à ce jour.

1- Situation et Contexte local

A- Territoire et Population

Le Territoire

La Commune de Labenne est située au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre au Sud du département des Landes. Commune littorale, elle est située à l'extrême sud du territoire de la CdC MACS à laquelle elle est rattachée. Elle est traversée par la RD 810 (ex RN 10) et l'A63 et dispose d'une liaison SNCF (correspondance TGV) sur la ligne Paris Bordeaux Irun.

Labenne est constituée par deux pôles urbanisés distincts de 3,5 kilomètres environ : Labenne Bourg et Labenne Océan.

Les villes avoisinantes sont Bénesse Maremne à l'Est, Capbreton au Nord et Ondres au Sud.

La proximité du BAB (Bayonne Anglet Biarritz) à environ 15 kilomètres au Sud, et ses zones d'activités et d'emploi, entraîne une pression démographique ainsi qu'une migration quotidienne importante. L'Espagne à 30 minutes par l'A63 est un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville.

Au nord, la zone d'activités ATLANTISUD de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) en plein développement sur l'axe national Nord Sud (A63/TGV) à Saint-Geours de Maremne (15 km) va devenir un pôle économique d'intérêt national.

Certains Labennais sont aussi attirés d'un point de vue économique par les villes de Dax (30 kilomètres environ) et Saint Vincent de Tyrosse (15 kilomètres) au Nord de Labenne.

La fréquentation du port de Capbreton à 7 kilomètres au Nord est également importante.

La population

Labenne est la treizième ville des Landes en nombre d'habitants (sur 331 communes).

La progression démographique récente de la commune est liée à une forte attractivité du territoire Aquitain, plus particulièrement de la bande littorale du Département des Landes et notamment de sa côte sud.

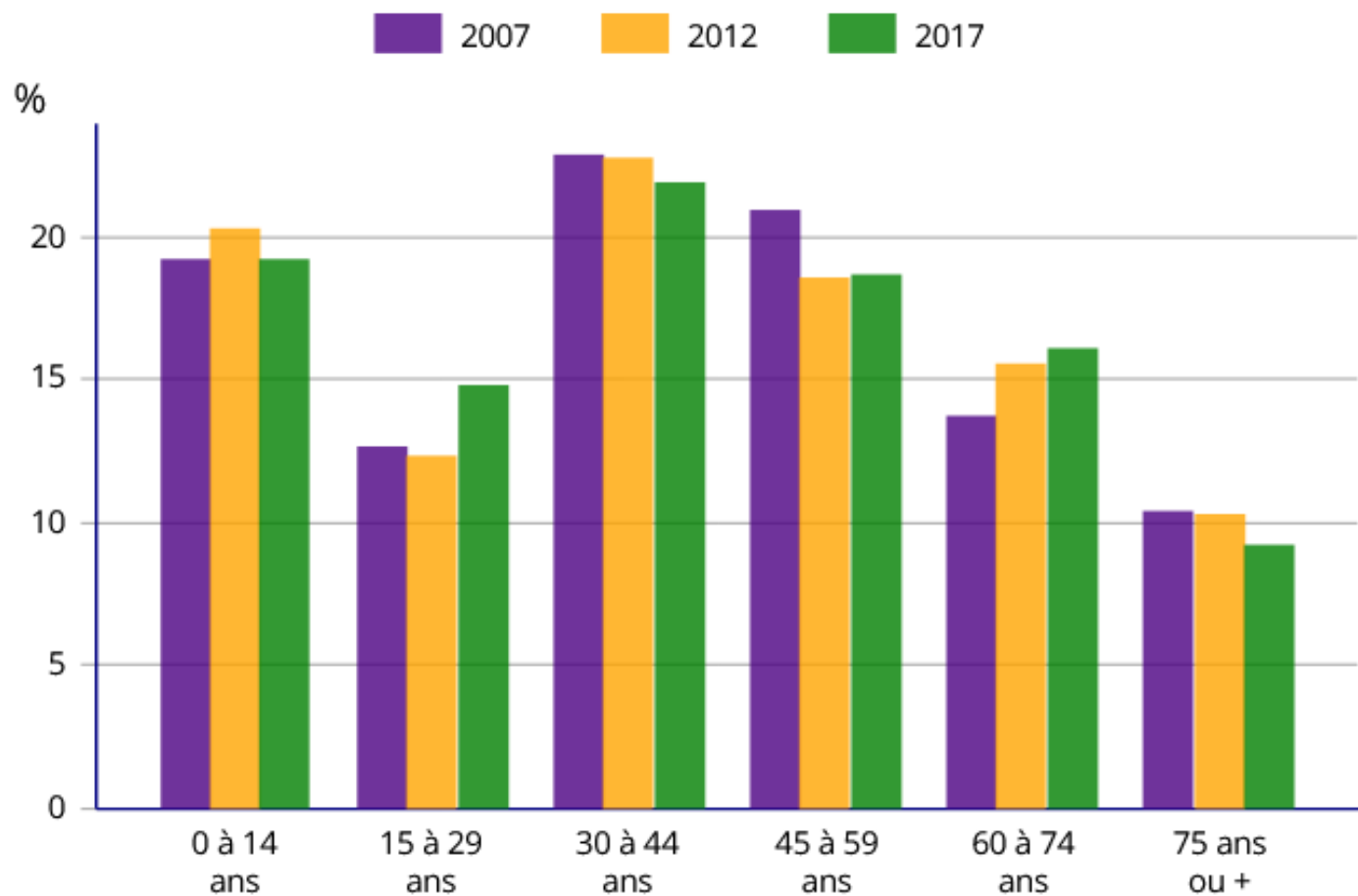
En réponse à cette demande, la commune de Labenne développe une politique d'urbanisme dynamique et maîtrisée par l'encadrement des projets privés, la création de lotissements communaux d'accession à la propriété et une politique de logements sociaux volontariste.

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	4 431	100,0	5 105	100,0	6 616	100,0
0 à 14 ans	852	19,2	1 035	20,3	1 272	19,2
15 à 29 ans	563	12,7	633	12,4	982	14,8
30 à 44 ans	1 013	22,9	1 163	22,8	1 450	21,9
45 à 59 ans	931	21,0	950	18,6	1 238	18,7
60 à 74 ans	613	13,8	798	15,6	1 064	16,1
75 ans ou plus	459	10,4	526	10,3	610	9,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Equipements et services à la population

Le développement démographique de la dernière décennie a conduit la commune à construire des structures, écoles, accueils de Loisirs, équipements sportifs et renforcer la qualité de l'offre d'accueil proposée aux familles.

Les prochaines années verront le développement des infrastructures sportives autour du pôle d'attraction du collège (plaine sport). Il est prévu une salle omnisport, des terrains de tennis, une extension du skate parc ainsi que des espaces de convivialité.

La structure d'accueil des jeunes devrait également être positionnée dans cette zone.

Le Pôle d'arts plastiques porté par la CdC Macs devrait voir le jour en 2022.

Depuis la rentrée de septembre 2020, un tassement des entrées en maternelle a conduit à la fermeture d'une classe dans l'école Aliénor d'aquitaine. Une seconde classe sera fermée à la rentrée 2021 dans l'école Yves Ulysse.

Un fort développement des services privés (commerces, services aux personnes) accompagne l'accroissement de la population. Ces structures ont été positionnées aux abords de la RD 810.

Le périmètre des affectations évolue chaque année afin d'adapter l'offre éducative aux besoins mouvants du territoire et des familles. Une organisation par écoles de cycles permettrait de s'affranchir du découpage de la carte scolaire et du régime dérogatoire souvent associé ainsi qu'une meilleure mixité sociale.

Ce projet nécessitera un partenariat fort de la collectivité et de l'administration de l'éducation nationale ainsi qu'une concertation des familles afin de lever les freins inhérents à ce type de réorganisation.

L'espace de recrutement du collège est partagé avec la commune de Ondres situé hors du territoire de l'intercommunalité Macs et rattaché au territoire du Seignanx.

Ressources humaines et organisation des services

La Commune de Labenne a depuis de nombreuses années une politique volontariste forte d'accueil des enfants et des jeunes. Les différents services d'accueils se sont étoffés au rythme de l'évolution démographique.

Le nombre d'agents en lien avec le domaine de l'éducation représente le plus important service de la collectivité avec 70 agents intervenants sur les différents temps et tranches d'âge.

Services	Petite Enfance De - 9 mois à 6 ans	Enfance De 3 à 12 ans	Jeunesse De 11 à 18 ans	Restauration De 3 à 12 ans	Médiation De 6 à 25 ans	Atsems
Nombre d'agents	21	16	1.5	21	0	10

La politique éducative de la commune de Labenne se développe de manière transversale sur les champs, scolaire, sportif, culturel, du social, de loisirs, de la citoyenneté, de l'environnement.

La mise en œuvre de cette politique se fait au travers des services petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire, Atsems, le soutien matériel et financier aux associations.

Chaque service est managé par un directeur en lien direct avec le Directeur Général des Services de la collectivité Mr Couture Lionel et l' élu en charge du secteur concerné.

La coordination fonctionnelle est assurée par Mr Bastide, ce poste est inclus dans le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caf des Landes.

Cette mission devrait évoluer en 2021 vers un poste de chargé de coopération dans le cadre la Convention Territoriale Globale signé par la CdC Macs et co signée par les membres de cette communauté.

Les modalités de cette évolution ne sont pas définies à ce jour.

Tableau des effectifs scolaires niveau primaire sur trois années par établissement

Ecole Aliénor d'Aquitaine	2018-2019
Total	190
Nb de classes	7
Effectif moyen / classe	27,14
Répartition par classes:	
PS	66
MS	58
GS	66

2019-2020	
176	
7	
25,14	
Répartition par classes:	
50	
68	
58	

2020-2021	
173	
6	
28,83	
Répartition par classes:	
51	
57	
65	

Ecole Océane	2018-2019
Total	174
Nb de classes	7
Effectif moyen / classe	24,86
Répartition par classes:	
PS	21
MS	15
GS	24
CP	20
CE1	24
CE2	23
CM1	27
CM2	20

2019-2020	
180	
7	
25,71	
Répartition par classes:	
22	
21	
16	
25	
21	
25	
23	
27	

2020-2021	
180	
7	
25,71	
Répartition par classes:	
20	
27	
21	
17	
29	
19	
25	
22	

Ecole Yves Ulysse	2018-2019
Total	340
Nb de classes	14
Effectif moyen / classe	24,29
Répartition par classes:	
CP	63
CE1	60
CE2	73
CM1	73
CM2	71

2019-2020	
347	
14	
24,79	
Répartition par classes:	
73	
66	
63	
73	
72	

2020-2021	
341	
14	
24,36	
Répartition par classes:	
63	
70	
66	
67	
75	

Nombre d'établissements d'enseignement scolaires

Etablissements publics	
Écoles maternelles	1 Aliénor d'aquitaine
Écoles élémentaires	1 Yves Ulysse
Ecoles primaire	1 Océane
Établissements secondaires	1 Collège de Labenne

Structures périscolaires et extrascolaires existantes du territoire en 2021

LAEP	1 structure
EAEJ	2 Structures
ALSH ACM	1 accueil multisites (3 lieux)
ALSH Espace jeunes ACM	1 accueil
Bibliothèque / Ludothèque / Médiathèque	1 Accueil

Tissu associatif (cf liste des associations en Annexe)

Nombre d'associations	69
Intervenants sportifs sous divers statuts	23
Intervenants culturels sous divers statuts	15
Intervenants éducatifs et de loisirs sous divers statuts	12

Evaluation du projet 2018-2021

L'évaluation du PEdT 2018-2021 a été construite sur une démarche (critères/indicateurs) les contraintes sanitaires liées au SRAS cov2 n'ont pas permis de réunir physiquement les acteurs. L'évaluation a donc été réalisée en distanciel par des aller/retours de documents.

Eclairages et capitalisations issues de l'évaluation

L'évaluation fait apparaître des axes prioritaires à prendre en compte dans la construction du nouveau projet.

La poursuite de la démarche qualité dans les services proposés aux familles a été notre focus durant les trois années passées.

Cependant, le temps, la réalité quotidienne, la pandémie de SRAS COV 2 et certaines difficultés de mobilisation d'acteurs ont freiné la mise en place de l'ensemble des objectifs fixés en 2018.

Grilles d'évaluation Axes 2018-2021

Axe 1 Rythmes de vie des enfants et des jeunes	Ce qui est mis en œuvre par les acteurs sur ce point	Atteint	Partiel- -lement atteint	Non atteint	Améliorations à apporter et Observations complémentaires
Construction des horaires en concertation Suivi de la nouvelle organisation scolaire	Concertation tripartite (enseignants, familles, collectivité) afin de trouver un équilibre	X	X		Equilibre trouvé depuis trois ans. Modification à la rentrée 2021 sur demande des enseignants afin de réaliser les APC sur le temps méridien Création d'école de cycles, organisation plus efficace et adaptée aux tranches d'âges. Projet à co construire avec l'IA afin baliser les changements de postes pour les enseignants
Renforcer l'éducation nutritionnelle et l'accompagnement au repas	Travail avec l'équipe du pole culinaire de Macs Animateurs en salle	X		X	Action à renforcer et pérenniser sur l'année avec un projet d'animation méridien dédié.
Proposer un accueil animé après ou avant le repas par des animateurs formés	Intervention de jeunes en service civique proposant des ateliers au sein des BCD de deux écoles Conseil des enfants écoles Ulysse et Océane	X	X		Déclaration en Accueil périscolaire au prorata des ressources humaines, un mode hybride est à trouver animateurs et intervenants extérieurs Suspendus depuis le Covid
Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de participer à des actions collectives Mise en place d'espaces et de lieux sans activité formelle en accès libre. Promouvoir l'écoute et le respect de soi et des autres	Organisation pédagogique des accueils laissant la place au choix en autonomie des activités Conseil Municipal de jeunes Boites à idées et émotions mises en place puis stoppés avec la crise du Covid Ateliers Yoga, jeux de société...	X			Conventionnement associations et prestations de services associations locales Renouvellement du CMJ en 2021 Dispositif à renforcer, conseils de centres, activités développant la conscience de soi (yoga...) Engager une réflexion sur l'accueil de la jeunesse 11-18 ans, nouveaux locaux proches du collège, projets, information jeunesse.

Axe 2 Temps de vie des enfants et des jeunes	Ce qui est mis en œuvre par les acteurs sur ce point	Atteint	Partiel- -lement atteint	Non atteint	Améliorations à apporter et Observations complémentaires
Formalisation de passerelles sur les temps quotidiens (projets écoles et périscolaire)	Signature d'une convention formalisant les modalités de la passerelle crèches écoles Participation aux conseils d'écoles avec représentants temps périscolaires Réunion première rentrée réalisée en 2019	X X X			Freiné par le Covid Partenariat à poursuivre également avec le collège et les enfants à défis Stoppé par le covid
Partage de pratiques entre acteurs	Uniformisation des règlements intérieurs écoles/périscolaire/temps méridien	X			Freiné par le Covid Améliorer le partage des projets de classes avec les ALSH en début d'année scolaire
Renfort de la communication sur les acteurs et actions du territoire	Poursuite et amélioration du guide grandir à Labenne Les réseaux sociaux et le BM vitrine des actions	X X			Utiliser et augmenter la présence sur les réseaux sociaux Création d'une page FB pour chaque structure Création d'une adresse mail enfance concernant les projets pédagogiques
Mise en œuvre du plan Mercredi Proposition d'activités complémentaires scolaire/périscolaire	Intervention d'associations formalisés par des conventions ou prestations de services Jardin partagé classe et CLSH (bourg) Aides aux familles pour l'inscription en club et l'achat de matériel par le CCAS Mise en place d'un accueil péricentre permettant aux enfants d'aller en club et revenir à l'accueil périscolaire	X X X X			Dispositif à renforcer et pérenniser notamment avec l'allongement de la pause méridienne A adapter en fonction des demandes des familles

Axe 3	Ce qui est mis en œuvre par les acteurs sur ce point			Améliorations à apporter et Observations complémentaires
		Atteint	Partiellement atteint	
Communication et services aux familles				
Déploiement et actualisation de l'application grandir à Labenne	Travail de collecte et mise en ligne, application abandonnée par la CdC Macs Poursuite et enrichissement du guide grandir à labenne Diablotins Infos	X X	X	Lien avec les structures de Macs escale infos PIF, Information Jeunesse Déploiement d'un Relais Information Jeunesse
Généralisation de l'usage de l'ENT par les équipes enseignantes	Les niveaux d'utilisation varient en fonction des établissements et des classes Océane 100% Ulysse à partir du CE2 (tablettes) Aliénor 4 classes sur 6	X X	X	Poursuivre le déploiement de l'ENT par les enseignants
Mise en place du portail famille permettant la réservation des services et le paiement en ligne	Généralisation de l'utilisation du portail famille, du paiement et de la réservation en ligne	X	X	Travail sur la réservation en ligne pour le périscolaire, difficulté de mise en place pour les services et familles Un seul portail famille pour la restauration et les accueils de 0 à 18 ans.

Synthèse de l'Evaluation

Axes	Niveau de réalisation et actions correctives possibles
1- Rythmes de vie des enfants et des jeunes	
1.a Organisation du temps scolaire scolaires	Après l'équilibre trouvé depuis trois ans, il est nécessaire de : Revoir la durée du temps méridien ainsi que l'horaire de début et fin d'école afin de positionner les APC durant la pose méridienne sur demande des enseignants.
1.b Proposer un accueil animé après ou avant le repas par des animateurs formés	En partie réalisé avec l'intervention d'une jeune en service civique dans les BCD des écoles, action à développer et inscrire sur la durée Formalisation d'un projet d'accueil méridien
1.c Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de participer à des actions collectives	Mise en place du plan mercredi, interventions régulières d'associations, spectacles proposés par le service culture de la CdC Macs

2-Temps de vie des enfants et des jeunes	
2.a Formalisation de passerelles sur les temps quotidiens (projets écoles et périscolaire)	Beau travail de collaboration, tant sur l'uniformisation des règlements intérieurs que sur la mise en place des passerelles malheureusement freinés par le Covid. A poursuivre et consolider
2.b Renfort de la communication sur les acteurs et actions du territoire	Poursuite et enrichissement du livret grandir à Labenne, développement des réseaux sociaux de la collectivité et des services.
2.c Proposition d'activités complémentaires scolaire/périscolaire	Interventions fructueuses d'associations en temps scolaires et périscolaires à renforcer et accompagner Renforcer et animer le partenariat éducatif, partage des projets scolaires et périscolaires

3- Communication et services aux familles	
3.a Déploiement et actualisation de l'application grandir à Labenne	L'application a été abandonnée par la CdC Actualiser le guide grandir à Labenne
3.b Généralisation de l'usage de l'ENT par les équipes enseignantes	L'ENT est totalement rentré dans les mœurs pour l'école Océane, à partir du CE2 à Ulysse et 4 classes sur 6 à Aliénor

Forces et faiblesse du territoire dans le champ éducatif

Forces	Faiblesses
Accueil de la Petite Enfance	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux structures d'accueil modernes gérées par des équipes professionnelles - RAM Communautaire - LAEP - Nombre d'assistantes maternelles - Accueil personnalisé d'enfants à défis sur deux structures -6 ans - Passerelle écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Délais d'attente pour l'accueil en crèche
Accueil de l'Enfance/Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque/Bibliothèque/Ludothèque en projet d'évolution dans de nouveaux locaux en 2023 - Position centrale des structures éducatives au bourg espace sécurisé pour les déplacements - Plaine sportive moderne et complète autour du collège et école océane, équipements sportifs en libre accès (Terrains Synthétique, Skate parc, Pumptrack, Course d'orientation). Projet de complexe sportif couvert et d'extensions. - Conseil Municipal des Jeunes et conseils des enfants dans deux établissements - Dynamique communautaire réseau de structures d'accueil de mineurs et projets communautaires - Pôle enfance jeunesse/Guichet unique pour les familles - Accueil inclusif périscolaire - Nouveau restaurant scolaire au Bourg 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque ludothèque à faible capacité et de temps d'accueil - Carte scolaire mouvante - Projet pédagogique et activités en complément du temps méridien. - Partage des points de vue et principes de la réforme des rythmes éducatifs entre les enseignants, les familles et la municipalité stoppé par le covid. - Locaux sportifs associatifs insuffisants - Activités et Projets périscolaires difficilement réalisables par l'effectif accueilli quotidiennement - Faible niveau de partage de projets entre acteurs. - Manque de concertation entre les trois écoles
Offre de Loisirs éducatifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et modernité des infrastructures sportives - Quantité et qualité de l'offre associative locale de loisirs éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et structuration de la dynamique associative locale

2- Périmètre, objectifs et axes opérationnels du PEDT

Périmètre

La commune de Labenne entend poursuivre le développement d'un Pedt sur le périmètre global de ses services petite enfance, enfance et jeunesse de 0 à 25 ans.

La valeur ajoutée du projet se concrétisera par la mobilisation des ressources du territoire ciblant la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différents projets proposés par les acteurs, durant les temps périscolaires, extrascolaires et celui des familles.

Partenariats et contractualisations :

- La CAF des Landes (CTG, PSO, Aide aux vacances)
- La CdC Macs
- Les familles
- Les services du Conseil Départemental des Landes (PMI, Prévention Spécialisé, Mission Locale, Aide aux vacances, Médiathèque Départementale, transports scolaires)
- Les services de l'état (Accueils Collectifs de Mineurs, Landes imagination)
- La Région Nouvelle Aquitaine (Destinaction)
- Le CCAS communal
- Office de Tourisme

Accueil du jeune enfant (0-6 ans)

Les solutions de garde et d'accueil des jeunes enfants sont multiples à Labenne mais restent sous tension numérique :

- Deux structures d'accueil collectif gérés par la collectivité (service petite enfance), conventionnées avec la CAF des Landes
- Un LAEP
- 23 assistantes maternelles sur la commune
- Un Relais d'Assistants Maternelles géré par la CdC Macs dans des locaux municipaux

Organisation du temps de l'enfant (3-12 ans) en période scolaire (36 semaines)

Après quatre années de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires 2013-2017, la communauté éducative au travers des conseils d'écoles a sollicité le retour à la semaine de quatre jours rendu possible par le décret du 29 Juin 2017.

Le consensus trouvé entre la commune de Labenne, les conseils d'école et les services de l'académie se traduit par un retour à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours.

Ce régime dérogatoire fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation de la part des services de l'éducation nationale ainsi que des services d'accueil périscolaire et des familles.

Afin d'accompagner cette réorganisation, la municipalité de Labenne entend poursuivre la mise en œuvre des ressources nécessaires au **développement du cahier des charges du plan mercredi précisé dans le décret du 25 juillet 2018.**

Organisation du temps scolaire Septembre 2021

	Lundi/Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi
7h30-8h30	Temps périscolaire	7h30	Temps périscolaire
8h30-11h30	Temps scolaire	Temps d'Accueil et d'Activités Périscolaires	Temps scolaire
11h30-13h30	Pause méridienne		Pause méridienne
13h30-16h30	Temps scolaire		Temps scolaire
16h30-18h30	Temps périscolaire	18h30	Temps périscolaire

Les Mercredis et Temps Périscolaires

La journée du mercredi est organisée sous le régime du Temps Périscolaire. L'ensemble des Temps d'Accueil et d'Activité Périscolaires de la semaine sont déclarés et organisés en accueils collectifs de mineurs.

Temps d'Accueil du matin et du soir

Ce temps d'accueil est flexible, il permet une arrivée et un départ échelonné des enfants vers les activités de clubs sportifs, culturels, confessionnels à la demande des familles. Il est organisé sur les mêmes bases de ressources que le temps d'activités périscolaires.

Temps d'Activités Périscolaires

Durant ces temps, l'équipe pédagogique met en place des projets d'activités adaptés aux groupes accueillis. Ces projets peuvent être construits, en interne, faire le lien avec les projets développés en temps scolaire, s'appuyer sur le tissu associatif local ou même des actions inter communales. **(cf projet pédagogique en annexe).**

Des associations locales proposent également des activités de clubs sportifs, culturels et d'éducation à l'environnement durant ces temps.

Les familles ont le choix dans la construction des temps périscolaires entre plusieurs modes d'accueil qualitatifs.

Pause méridienne

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelle et élémentaire, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud. La tarification des repas est modulée en fonction des QF des familles. L'encadrement et l'organisation des repas est assuré par du personnel municipal du service restauration. Cet accueil n'est pas déclaré comme un accueil collectif de mineurs.

La rentrée scolaire de septembre 2021 verra un allongement de la pause méridienne à 2h afin de pouvoir utiliser ce temps pour la réalisation des Activités Pédagogiques Complémentaires par les équipes enseignantes.

Temps Extrascolaire

Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (3-12 ans) en temps vacances (12 semaines)

(Fermeture 2 semaines en Aout et 2 semaines à Noel)

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi
7h30-18h30
Temps d'Accueil et d'Activités Extrascolaires

Les familles ont le choix de construire les temps extrascolaires sous différents modes :

- Accueils Collectifs de Mineurs organisés par la Collectivité (**cf projet pédagogique en annexe**)
- Accueils en clubs sportifs, culturels ou confessionnels
- Centres de vacances (soutien de 50€/enfant de la collectivité)

Accueil des Adolescents

Dès leur passage en 6ème les enfants peuvent fréquenter le service jeunesse. Un accueil collectif de mineurs propose des activités et séjours tout au long de l'année. Les tarifs varient en fonction de l'activité et du quotient familial

Un accompagnement aux devoirs scolaires est proposé aux collégiens. Basé sur l'acquisition de l'autonomie dans le travail personnel et l'entraide cet accueil est encadré par l'équipe d'animation les Samedis matin de 10h à 12h. Cet accueil est gratuit, il est toutefois demandé à la famille l'inscription du jeune au service jeunesse.

Conseil Municipal de jeunes et Conseil d'enfants

Un Conseil Municipal des Jeunes fonctionne depuis de nombreuses années. Le renouvellement des 27 membres du CM1 à la 3 -ème se fait tous les deux ans. Le mandat en cours va de septembre 2020 à Aout 2022.

Des conseils d'enfants ont été mis en place depuis deux ans dans deux écoles. Ces structures de participation sont des lieux de concertation, d'action et d'apprentissage de la vie démocratique permettant le lien et l'action directe des enfants sur leur cadre de vie.

Tarifs modulés

La modulation en fonction du quotient familial assure une équité tout en garantissant un accès de tous aux services. La grille tarifaire de l'ensemble des services est disponible en annexe. Les tarifs extérieurs ont été supprimés en accord avec la CAF des Landes.

Axes et Objectifs

Axe 1 - Le Partenariat éducatif des intérêts composés au profit des enfants	
1.1 En direction des équipes pédagogiques	
Objectifs	Actions et Moyens
Formaliser et renforcer le partenariat éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Passerelles inter cycles formalisés par conventionnement (reprise des réunions première rentrée) - Convention intervention services jeunesse Collège de Labenne (ville de Labenne et Ondres) - Les conseils d'écoles et de maitres outils de partage privilégiés des contenus pédagogiques - Liens avec les services institutionnels et la CdC Macs - Plan mercredi (cf annexes) - Mutualisation et continuité au sein des structures en ce qui concerne l'accueil des enfants à défis - Renforcer le maillage des acteurs du handicap
1.2 En direction des Familles	
Objectifs	Actions et Moyens
Donner aux familles les moyens de la construction de parcours éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aides à l'adhésion aux associations « Pass sport » et Forum des associations - Etude sur la création d'un « pass loisirs familles » à utiliser (parent/enfant) dans les structures de loisirs locales - Poursuivre et renforcer les actions d'inclusion des enfants à défi - Actualisation du guide grandir à labenne et Diablotins infos - Poursuite de la dématérialisation et simplification des démarches d'inscriptions aux services - Création de conseils de crèches (participation des familles) - Journée parentalité (jeux, livres)
1.3 Dialogue avec le territoire	
Objectifs	Actions et Moyens
Renforcer et diversifier les équipements en libre accès vecteurs de richesse sociale et d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la création d'espaces en libre accès permettant les apprentissages physiques et sociaux - Flécher les convergences sociales sur ces lieux par des équipements de convivialité (table, point d'eau, toilettes) - L'environnement naturel du territoire vecteur d'éducation - Lier les structures d'accueil et les écoles avec le Pôle arts plastiques - Réhabilitation du parcours de santé du bourg adapté à différents âges et usages scolaires

Axe 2 - Les locaux collectifs évolution de l'espace au territoire

2.1 Une organisation accueillante pour tous et bienveillante pour chacun

Objectifs	Actions et Moyens
Définir et créer des espaces à énergies variables Diminuer le stress collectif	Structurer les espaces par des codes, une signalétique fluidifiant les déplacements à construire avec les équipes pédagogiques des écoles et accueils collectifs ; Exemple du banc solidaire à l'école Océane

Objectifs	Actions et Moyens
Exprimer et gérer ses émotions	Boites à humeur dans les accueils collectifs Pratique du Yoga, du Théâtre durant les temps périscolaires Casques anti bruit pour le travail scolaire en périscolaire et l'inclusion des enfants porteurs de handicaps

2.3 La pause méridienne un temps à structurer

Objectifs	Actions et Moyens
Structurer l'espace et le temps de cours durant la pause méridienne	Définition d'un projet d'animation méridien Propositions d'activités avant et après le repas écoles et collège Accompagnement au repas

Axe 3 – Une trajectoire pour la jeunesse

Réflexion et diagnostic sur les moyens et l'offre de loisirs éducatifs en direction des 11-17 ans

Objectifs	Actions et Moyens
Evaluer et calibrer l'offre de Loisirs éducatif	Enquête d'usage et de pratiques des 11-17 ans post crise Covid Réflexion et étude sur la création d'un accueil transitoire (CLSH/Espace jeunes) 10-13 ans les mercredis aux moussaillons
Objectifs	Actions et Moyens
Participer et s'engager	- Conseil Municipal de jeunes -Accueil et aide aux jeunes en recherche de mission d'engagement citoyen du département XL en interne et avec les associations locales
Objectifs	Actions et Moyens
Développer l'information Jeunesse	Développement de créneaux d'accueils dédiés, d'actions d'information et prévention au collège (recherche de stages, job d'été, permis, formation...) Soutien de la CdC Macs par la création d'un Relais Information Jeunesse Boussole des jeunes
Objectifs	Actions et Moyens
Intégrer Terre de jeux Olympiques 2024	Labellisation terre de jeux 2024 Appui sur le tissu associatif Investissements structurants pour le territoire, sport santé, équipements en libre accès

Axe 4 – Des Ecoles de Cycle, phase d'étude et de faisabilité

Une réflexion tripartite

Objectifs	Actions et Moyens
Optimiser l'organisation éducative territoriale	Etude des incidences et des travaux nécessaires sur les temps scolaires et périscolaires
Objectifs	Actions et Moyens
Supprimer la carte scolaire	Etude de mise en place de transport scolaire pour les primaires
Objectifs	Actions et Moyens
Concierter les familles, les équipes enseignantes	Enquêtes auprès des familles Baliser les changements de postes des équipes enseignantes avec l'inspection d'académie

L'évaluation de chacun des axes se fera à partir des fiches actions qui seront construites au fil du temps.

Des critères et indicateurs serviront de base à l'évaluation, tout comme les échanges qui auront lieu dans les instances de gouvernance du Pedt.

3 - Gouvernance du Pedt

Le choix du périmètre, de la petite enfance aux jeunes adultes entraîne une variété d'intervenants ne siégeant pas d'office au comité de pilotage mais pouvant participer à des groupes techniques.

La gouvernance et le suivi du projet passe par plusieurs instances :

- **Le comité de Pilotage**
- **Les conseils d'écoles**
- **Les groupes techniques**
- **Coordination du projet**

Le comité de Pilotage

Composition du comité de Pilotage:

- Maire ou son adjoint en charge de l'éducation
- Les membres de la commission municipale en charge de l'éducation
- Les services de l'Inspection d'Académie de circonscription et de la DDCSPP
- La Caisse d'Allocation Familiale des Landes
- Les directeurs d'établissements scolaires
- Les représentants des parents d'élèves
- Des volontaires associatif en lien avec l'enfance et la jeunesse
- Les responsables pédagogiques des structures d'accueil municipales
- Un représentant du Service Éducation Sport Culture de la CC Macs
- Le coordinateur local du Pedt

Rôles et fonctions du comité de pilotage

Le comité se réunit une à deux fois par an sur convocation du Maire.

Cet espace d'information, de valorisation et d'évaluation des actions mises en œuvre permet à chaque acteur de connaître l'évolution des axes et le suivi de la réalisation des objectifs ciblés.

Il peut impulser, valider les recadrages nécessaires apparus durant l'année.

Les Conseils d'écoles

Les conseils d'écoles, instances locales existantes réunissent la communauté éducative de manière régulière (chaque trimestre) constituent des espaces pertinents d'évaluation et de concertation du Pedt. Ils évitent également la multiplication des temps de réunion.

La participation des services péri et extrascolaires à ces réunions permet de tisser les liens entre enseignants, familles, équipes.

Il revient aux directeurs d'écoles via l'inspecteur de circonscription de valider l'inclusion des responsables pédagogiques ainsi que le coordinateur à ces conseils.

Les groupes techniques

Ils sont composés de membres issus du comité de pilotage du Pedt et de personnes invitées pour leur expertise sur un thème précis. L'existence des groupes techniques est limitée dans le temps et permet d'alimenter les réflexions, les choix du comité de pilotage et le développement des actions.

Exemples de groupes techniques :

- Organisation des rythmes éducatifs
- Formalisation des temps et des lieux passerelles
- Insertion professionnelle des jeunes

Coordination du projet

La fonction de coordination est assurée par Mr Bastide Sylvain, responsable du service jeunesse. Le coordinateur n'a pas de position hiérarchique au sein des services petite enfance, enfance. Il impulse et assure le suivi des objectifs en lien avec le DGS, l' élu référent et les responsables de chaque service, les partenaires.

Conseils d'enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les conseils d'enfants des deux écoles, au-delà de leurs fonctions d'apprentissage de la vie démocratique, sont les lieux pertinents de concertation et d'observation des axes choisis.

Suivi et Evaluation

Comme évoqué précédemment le suivi du projet est assuré par les différentes instances dans leurs rôles et fonctions respectives. La temporalité des trois années scolaires à venir 2021-2024 déterminera la priorisation de mise en œuvre des objectifs.

L'évaluation du projet se fera sur les indicateurs précisés pour chaque objectif au regard de l'évolution et de la construction des actions définies par le comité de pilotage ou les groupes de travail.

La méthodologie transmise par l'équipe de l'OPOLOC et le groupe d'appui départemental pourra être mise en place sur certains objectifs après accord des parties via les organes de gouvernance du projet.

Fait à Labenne le 29 Juin 2021

Le maire

Jean Luc DELPUECH



PRÉFET DES LANDES
Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations



Ville de LABENNE

Demande de labellisation Plan Mercredi

Annexe au PEDT



Note d'intention

La commune de Labenne fait le choix de s'inscrire dans la charte de qualité du plan mercredi à plusieurs titres.

Le projet éducatif développé par la collectivité depuis de nombreuses années porte intrinsèquement les valeurs de cette charte.

Le retour à une organisation du temps scolaire sur quatre jours est une opportunité de poursuivre les actions mises en place depuis 2013 et antérieurement. Notre intention est portée par la volonté d'améliorer ces actions tout en veillant à consolider les acquis en matière de coéducation et de réussite éducative.

Nous envisageons le plan mercredi comme une mise en œuvre opérationnelle des axes de notre Pedt en direction des enfants du niveau primaire et secondaire du territoire.

Les partenariats et contrats d'engagements existants seront enrichis des moyens découlant de cette charte afin de catalyser objectifs et ressources au service de la réussite de tous les enfants.

**Fiche de présentation de la collectivité porteuse du PEDT
A joindre à la demande de labellisation Plan mercredi**

Collectivité porteuse du PEDT : **Commune de Labenne**

Nom, fonction, courriel du coordonnateur pour ce projet :

Organisation scolaire sur votre territoire. Préciser par commune concernée en cas de juxtaposition de plusieurs temps scolaires

4 jours

Liste des accueils de loisirs déclarés à la DDCSPP le mercredi sur le territoire couvert par votre PEdT, par commune d'implantation et par organisateur en indiquant leur durée (jusqu'à 5 h consécutives, moins de 5 h consécutives) :

- 1 Accueil 3-11 ans sur deux sites (Loustics, Pitchouns)

Pitchouns :

Loustics

- 1 Accueil adolescents (11-17ans) Espace jeunes :
16 places

Préciser les modalités de coordination du (des) projet(s) d'accueil(s) de loisirs du mercredi avec le PEDT :

Le projet d'accueil du mercredi intègre les axes du Pedt (mise en synergie des différents rythmes et temps de vie des enfants, faciliter la vie des familles grâce à la qualité de service et la communication). Présentation du Pedt aux équipes et participation du coordinateur aux réunions de préparation des équipes d'accueils de loisirs.

TABLEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Eléments recherchés	Mise en œuvre et auto-évaluation à compléter par la collectivité :				Améliorations à apporter et échéancier	Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint		
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Participation aux Comités de pilotage Cf gouvernance PEDT	X				
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation			X		Partage des documents	
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Certains points de convergence sont trouvés. Jardin partagé, projet culturel ; Axe 1.1 du Pedt		X		Participer à une partie du conseil des maitres	
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et						

périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	Ouvertures des actions de la collectivité à toutes les classes. Expositions, créations artistiques durant les temps scolaires péri et extrascolaires (projet cachettes)	X				
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM				X	Possible en fonction des lieux et des équipes	
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Règlements intérieurs des temps méridiens et périscolaires uniformisés	X				

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Éléments recherchés	Mise en œuvre et auto-évaluation à compléter par la collectivité :			Améliorations à apporter et échéancier	Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint		
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Continuité de l'encadrement des AESH en temps méridien mais pas en accueil périscolaire		X		Formaliser des temps d'échanges entre écoles/ AESH / périscolaire
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil) afin de favoriser la mixité sociale	Rassemblement des écoles Océane et Ulysse les mercredis et vacances scolaires	X			Projet d'écoles de cycles
Gratuité ou tarification progressive	Tarification en fonction du quotient familial Cf tarifs en annexe	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	Disponibilité en ligne de l'ensemble des documents pédagogiques et du PEDT	X			

--	--	--	--	--	--	--

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Éléments recherchés	Mise en œuvre et auto-évaluation à compléter par la collectivité :			Amélioration à apporter et échéancier	Observations complémentaires	
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint			Non atteint
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Sorties pédagogiques et partenariat étroit avec les acteurs de la vie locale (les asso labennaises, réserve marais d'Orx, participation aux chantiers citoyens, activités en lien avec l'océan, visite régulière au zoo, projets intergénérationnels tous les ans IHM, participation aux projets communautaires)	X			Manque de temps	
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	Accès compliqué à la médiathèque Ludothèque (locaux exigus) Projet avec l'Opéra des Landes Participation Rencontres Enchantées	X X		X	Le Pôle d'arts plastiques/numériques constitue une opportunité à saisir par l'ensemble des acteurs. Construction en 2022, pilotage CdC Macs	
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	- conventionnement avec une association de jeux de société. - intervention d'une association de théâtre en temps scolaire - ateliers d'arts plastiques transversal sur l'ensemble des temps aboutissant à une exposition dans l'école	X			Partenariat à renforcer	Les contraintes de déplacements liées au covid ont amené les écoles à se tourner vers des partenaires ne nécessitant pas de déplacements.
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Convention avec le zoo de Labenne avant covid	X				
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Implication des familles sur certains projets (jardin...)		X			

Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Accueil transitoire permettant aux enfants d'aller en club sportif et revenir ou récupération par les éducateurs sportifs à l'accueil périscolaire					

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Eléments recherchés	Mise en œuvre et auto-évaluation à compléter par la collectivité :			Améliorations à apporter et échéancier	Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint		
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Des temps libres sont proposés durant la journée tout comme des activités encadrées	X			Axe 1 du Pedt
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Cf projet pédagogique	X			
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Cf Projet Pédagogique		X		
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant	Cf projet pédagogique	X			Axe 2.3 du Pedt

(accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)						
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	Cf projet pédagogique Enrichissement du contenu par les structures et le service enfance Jeunesse de la CdC Macs					

Fait à Labenne le 30 Juin 2021

Le Maire JL DELPUECH